



## COMMISSION ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mercredi 11 avril 2018

Commission Environnement & DD: 10 présents – 2 excusés- 2 absents  
Conseil des Collégiens : Pascale VALLE & Jean-Luc AUBERT  
Service jeunesse : Laurent FOULON & Maria IKOLO (stagiaire)  
Direction de l'Environnement : Cyril FECAMP & Allan VEZIER (Service civique)

### Organisation CDC

- Démission de Mila PAIN- LEPAWLAK, suppléante au collège Jehan le Povremoyne de Saint Valéry en Caux.

### Actualité CDC



La loi Grenelle 2 impose aux collectivités de réaliser un Bilan des émissions de gaz à effet de serre tous les trois ans.

Cette dernière analyse, vue sous l'angle des compétences du département, laisse apparaître que les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sont issues des collèges (déplacements, achats

et bâtiments) pour 49 %, puis des transports (bacs, **transports scolaires** et interurbains) pour 19 % et enfin la gestion des routes départementales pour 13 % (entretien, patrouillage...).

Ce bilan a également permis de mettre en valeur le rôle positif des terrains boisés (forêts productives et **Espaces Naturels Sensibles**) gérés par le Département qui assurent l'absorption de 4% de nos émissions totales de dioxyde de carbone.

Afin d'analyser les modes de déplacements des collégiens et des collégiennes et leurs impacts sur l'environnement, un questionnaire est en ligne sur le site ARSENE 76 à l'attention des familles.

Répondez au Mobiquizz jusqu'au 31 mai 2018 sur [www.arsene76.fr](http://www.arsene76.fr) et remportez des cadeaux.



## Découverte d'un ENS (espace naturel sensible)

Les espaces naturels sensibles sont des espaces d'un intérêt faunistique, floristique et paysager remarquable ou étant menacés. Ils sont exclusivement gérés par le Département. Pour la plupart, ces sites sont ouverts au public et des animations sont proposées afin de sensibiliser la population sur le patrimoine naturel local.

### • Le bois l'Épinay

#### Description

L'Espace Naturel Sensible du Bois de l'Épinay (83 hectares) à Forges-les-Eaux, regroupe des habitats et des espèces remarquables au sein de ses deux zones humides situées le long des rivières, des étangs de l'Andelle et de la Chevrette (Source Ferrugineuse). Les



essences d'arbres sont constituées de bouleaux, saules, châtaigniers, chênes et sapins.

Dans le vallon de la Chevrette, on trouve un bas-marais acide où se développent de nombreuses espèces végétales remarquables, et une petite mare qui permet la reproduction des Amphibiens. Le vallon de l'Andelle est composé de plusieurs formations végétales abritant des espèces d'intérêt patrimonial.

#### Gestion du site

Les deux principaux objectifs dans le Bois de l'Épinay sont l'accueil du public et la préservation de la biodiversité. Ainsi, dans les boisements, l'objectif est de diversifier les peuplements en termes de composition floristique et de favoriser les sous-étages. Dans les vallons, l'objectif est de conserver les milieux remarquables et les espèces végétales d'intérêt patrimonial qui les composent par du fauchage et du pâturage bovin.

#### Accessibilité

A pied, à cheval ou à vélo, tous les moyens sont bons pour découvrir le bois de l'Épinay, ses plans d'eau, ses tourbières et ses deux rivières, l'Andelle et la Chevrette. Il est accessible gratuitement et des visites guidées sont proposées par des animateurs naturalistes.

